

## Outil d'amélioration de l'engagement jeunesse dans les districts

### Objectif de l'outil :

- Outiller les districts à s'améliorer en engagement jeunesse pour se conformer à la politique d'engagement jeunesse
- Connaître l'état de l'engagement jeunesse dans son district
- Identifier les points à améliorer
- Montrer aux districts les prochaines étapes d'engagement jeunesse

Cet outil est tiré du GSAT (Global Support Assessment Tool) et adapté pour les districts de l'ASC. Le Global Support Assessment Tool est un outil de l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) pour mesurer la qualité du scoutisme des Organisation scoutes nationales (OSN). Le GSAT permet de valider le standard de qualité de l'OSN et donne des lignes directrices pour arriver à ce standard.

### Définition

Jeunes : Dans un contexte d'engagement jeunesse, un jeune est une personne qui suit le programme des jeunes ou qui est bénévoles et a 29 ans ou moins.

### Bénéfices de l'engagement jeunesse

Comme organisme jeunesse, il est essentiel que plusieurs jeunes puissent prendre pleinement des décisions pour s'assurer de la représentation des jeunes dans les décisions qui les concernent.

Comme organisme d'éducation non-formelle des jeunes, l'engagement des jeunes dans les prises de décision est une manière exceptionnelle d'éduquer nos jeunes à devenir des citoyens actifs et citoyennes actives.

L'inclusion des jeunes dans les prises de décision offre l'opportunité d'un mentorat intergénérationnel, où les adultes en place peuvent partager leur expérience, tandis que les jeunes apportent une nouvelle énergie.

Impliquer les jeunes dans les décisions prépare la prochaine génération de leaders et assure la continuité de l'organisation à long terme.

### Comment utiliser cette autoévaluation?

Pour chacun des critères suivants, attribuez une note :

- **Conformité totale : Le district remplit ce critère.**
  - Tout va bien! Le district pourrait partager ce qu'il fait comme bonne pratique.
- **Conforme à quelques critères : Le district travaille un peu, mais le critère n'est pas encore atteint.**
  - Il reste à peu d'efforts avant l'atteinte de ce critère.
- **Non conforme : Le district ne respecte pas ce critère.**
  - Il y a encore beaucoup à faire, vous pouvez contacter le national pour avoir de l'aide.

Afin de respecter la politique en engagement jeunesse, les districts doivent être en conformité totale avec les critères 1 à 6. Cette autoévaluation permet d'identifier des points à améliorer. N'hésitez pas à contacter l'équipe du national pour avoir de l'aide.

Les critères 8 à 14 ne sont pas dans la politique, mais sont dans le GSAT. Les critères 7 à 14 montrent la direction de l'engagement jeunesse des prochaines années et montrent des points qui seraient à intégrer dans une future révision de la politique d'engagement jeunesse. Ainsi, ces critères sont facultatifs.

Pour chacun des critères, vous trouverez des idées pour vous améliorer à la fin du document.

### Critères pour se conformer à la politique d'engagement jeunesse

- |   |   |                          |
|---|---|--------------------------|
| 1 Le district veille à ce que 30% des membres des comités et du commissariat soient des jeunes de 29 ans et moins bénéficiant des pleins droits de participation et de vote.  | Tous les comités et le commissariat sont composés d'au moins 30% de jeunes.   | <input type="checkbox"/> |
|   | Le commissariat et certains comités sont composés d'au moins 30% de jeunes.   | <input type="checkbox"/> |
|   | Aucun ou peu de comités sont composés d'au moins 30% de jeunes.   | <input type="checkbox"/> |
| 2 La structure du district permet aux jeunes de participer pleinement aux prises de décision (droit de vote aux jeunes, inclusion des jeunes dans les rencontres décisionnelles, planification des rencontres à des horaires appropriés, etc.). | La structure du district permet aux jeunes de prendre des décisions, de participer pleinement et de voter.                                    | <input type="checkbox"/> |
|   | La structure permet aux jeunes d'être présents, mais ils ne peuvent pas voter.  | <input type="checkbox"/> |
|   | La structure ne permet pas aux jeunes d'être présents.  | <input type="checkbox"/> |
| 3 Le district veille à intégrer le développement personnel des jeunes dans leur engagement.   | Le district fait des suivis réguliers du développement des compétences des jeunes et s'assurer que les jeunes ont du mentorat ou du coaching. | <input type="checkbox"/> |
|   | Le district ne fait pas de suivis réguliers concernant le développement des compétences des jeunes.   | <input type="checkbox"/> |
|   | Le district n'intègre pas le développement personnel des jeunes dans leur engagement.   | <input type="checkbox"/> |
| 4 Le district veille à ce que des jeunes de 29 ans et moins participent à la rencontre nationale d'automne (RNA) et à l'assemblée générale annuelle (AGA).  | Au moins 30% des personnes déléguées du district étaient des jeunes de 29 ans et moins à la RNA et l'AGA dans la dernière année.              | <input type="checkbox"/> |
|   | Des jeunes de 29 ans et moins ont participé à la RNA et à l'AGA dans la dernière année.   | <input type="checkbox"/> |
|   | Aucun jeune du district n'a participé à la RNA et à l'AGA de la dernière année.   | <input type="checkbox"/> |

5 Le district s'assure de mentorer les jeunes en début de poste pour qu'ils et qu'elles puissent remplir les responsabilités qui leurs sont confiées.

Tous les jeunes sont mentorés en début de poste.

Certains jeunes sont mentorés en début de poste.

Aucun jeune n'est mentoré en début de poste.

6 D'encourager l'engagement des jeunes dans la communauté, par le partage d'occasions d'implication.

Le district partage régulièrement des occasions d'implication communautaire.

Le district partage sporadiquement des occasions d'implication communautaire.

Le district ne partage pas d'occasion d'implication communautaire.

**Critères d'engagement jeunesse facultatifs tirés du GSAT qui ne sont pas dans la politique engagement jeunesse de l'Association**

- |    |  |   |  |
|----|--|---|--|
| 7  | Le district veille à ce que 30% des membres du conseil d'administration soient des jeunes de 29 ans et moins bénéficiant de pleins droits de participation et de vote. | Le conseil d'administration est composé à au moins 30% de jeunes.<br>Le conseil d'administration est composé de moins de 30% de jeunes.<br>Le conseil d'administration ne comporte pas de jeunes.                                   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 8  | Le district veille à ce qu'au moins 30% des personnes déléguées de leur Assemblée générale soient des jeunes de 29 ans et moins.                                       | L'Assemblée générale est composée à au moins 30% de jeunes.<br>L'Assemblée générale est composée de moins de 30% de jeunes.<br>L'Assemblée générale ne comporte pas de jeunes.  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 9  | Le district veille à ce qu'au moins 30% des animateurs et animatrices soient des jeunes de 29 ans et moins.  | Les animateurs et animatrices du district comportent au moins 30% de jeunes<br>Les animateurs et animatrices du district comportent moins de 30% de jeunes.<br>Les animateurs et animatrices du district ne comportent aucun jeune. | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 10 | Le district veille à ce que les équipes de gestions des groupes soient composées d'au moins 30% de jeunes de 29 ans et moins.  | Les équipes de gestion des groupes sont composées d'au moins 30% de jeunes.<br>Les équipes de gestion des groupes sont composés de moins de 30% de jeunes.<br>Les équipes de gestion des groupes ne comportent pas de jeune.        | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 11 Le district a défini et mis en œuvre un système pour inclure les jeunes de toutes les tranches d'âge dans leur planification stratégique (par le biais de mécanismes tels que des enquêtes, des évaluations, des groupes de réflexion, etc.) Et le développement et la mise en œuvre du plan intègrent les jeunes de 29 ans ou moins.                                      | Les jeunes de toutes les tranches d'âge participent à l'élaboration de la planification stratégique et les jeunes de moins de 30 ans participent à sa mise en œuvre.<br>Les jeunes de toutes les tranches d'âge ne sont pas consultés pour élaborer la planification stratégique, mais les jeunes de moins de 30 ans participent à sa mise en œuvre.<br>Les jeunes ne sont pas consultés dans l'élaboration de la planification stratégique et ne sont pas inclus dans sa mise en œuvre. | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 12 Le district inclut dans ses communications des possibilités de participation des jeunes et des meilleures pratiques (par exemple, promouvoir l'histoire d'un Routier au Conseil national, raconter l'histoire d'un projet de développement communautaire réussi par un jeune, partager une occasion de participer dans le conseil d'une organisation non gouvernementale). | Les communications du district incluent régulièrement des partages de participation des jeunes.<br>Les communications du district incluent rarement des partages de participation des jeunes.<br>Les communications du district incluent rarement ou jamais des partages de participation des jeunes.  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 13 Le district offre aux jeunes des moyens de communication accessibles et bidirectionnels, leur permettant d'exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et d'être entendus, et leur offrant un lieu où il est possible de recueillir des informations sur la prise de décision et les possibilités de participation des jeunes.   | Le district offre aux jeunes des moyens de communication bidirectionnels et permet aux jeunes d'être entendus.<br>Le district n'a pas de moyens de communication bidirectionnels, mais quelques jeunes sont entendus.<br>Le district n'a pas de moyens de communication bidirectionnels et ne permet pas aux jeunes d'être entendus.   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |



**Scouts**  
du Canada



14 Le district veille à ce qu'au moins 30 % de son contenu médias (site web, réseaux sociaux, interviews, radio, etc.) soit produit et représenté par des jeunes.

Au moins 30% du contenu média du district est produit par des jeunes.

Les jeunes participent parfois au contenu média du district, mais à moins de 30%.

Les jeunes ne participent pas au contenu média du district.

### Quoi tirer de cette autoévaluation ?

Maintenant que vous avez passé en revue les critères et réfléchi à la manière dont le district se positionne sur ces points, il est temps de réfléchir aux améliorations possibles.

Choisissez certains critères que vous souhaitez améliorer. Parlez de ces constats aux personnes concernées et mettez en place des solutions. Vous pouvez également faire appel au national et au comité national d'engagement jeunesse pour obtenir de l'aide.

### Pour chacun des critères, voici une liste d'idées que vous pouvez mettre en place pour respecter le critère

- 1. Le district veille à ce que 30% des membres des comités et du commissariat soient des jeunes de 29 ans et moins.**
  - Recruter de jeunes
    - Promouvoir des postes à combler en mentionnant que vous souhaitez avoir un jeune ou création de poste qui doivent être occupé par des jeunes
      - Infolettres, réseaux sociaux, message dans des événements, messages dans des groupes, courriels directement aux jeunes du district, etc.
    - Promouvoir les options d'engagement dans les événements où se trouvent les jeunes comme les événements de district (la semaine scout, la rentrée, le temps des Fêtes, etc.) ou des événements organisés par des groupes.
    - Aller voir les groupes ou travailler en équipe avec des postes et des clans sur des dossiers spécifiques (par ex. « Nous cherchons une unité pour collaborer avec le district à l'organisation de... »)
  - Obliger les nouveaux comités du district à avoir 30% de jeunes
  - Contacter les jeunes du district qui s'impliquent dans des événements nationaux à s'impliquer au district
  
- 2. La structure du district permet aux jeunes de participer pleinement aux prises de décision (droit de vote aux jeunes, inclusion des jeunes dans les rencontres décisionnelles, etc.).**
  - Créer une structure de district qui incite les personnes en charge à inviter et intégrer les jeunes dans des rencontres décisionnelles et de planification de la vie du district. Ces jeunes sont encadrés et prennent part aux décisions et aux votes.



- Créer des rôles dédiés aux jeunes : organisation d'un évènement (Halloween, semaine scoute, rentrée, etc.), réseaux sociaux, etc.
- 3. Le district s'assure de créer des occasions pour encourager la prise de pouvoir par les jeunes dans le comité, par la prise de parole, prise de décision, prise de position de leadership, etc.**
- S'assurer que les jeunes qui sont dans les instances participent aux prises de décision.
  - Proposer que certaines prises de décisions soient prises à 100% par les jeunes de l'instance ou des jeunes invités.
  - Inviter des jeunes à travailler sur certains dossiers (évènements, activités, formations, etc.).
  - Organiser certaines rencontres ou processus décisionnels ouvert à tous les jeunes du district.
- 4. Le district veille à intégrer le développement personnel des jeunes dans leur engagement.**
- Faire des suivis des compétences que les jeunes veulent développer. Les jeunes sont mis dans des situations d'apprentissage pour mettre de l'avant certaines de leurs compétences.
  - Permettre aux jeunes de suivre des formations pour développer leurs compétences.
  - Aider les jeunes à se fixer des objectifs de leur développement personnel.
  - Organiser des rencontres de suivi avec les jeunes pour connaître ce qui va bien et ce qui doit être amélioré dans leur engagement.
- 5. Le district veille à ce que des jeunes de 29 ans et moins participent à la rencontre nationale d'automne (RNA) et à l'assemblée générale annuelle (AGA).**
- Établir des bourses ou des aides financières pour faciliter la participation des jeunes à la RNA et l'AGA ou contacter le national pour trouver des solutions financières à la participation des jeunes du district.
  - Préparer des jeunes à participer à la RNA et à l'AGA.
  - Faire des communications pour recruter des jeunes qui représentent leur district à la RNA et à l'AGA.
- 6. Le district s'assure de mentorer les jeunes en début de poste pour qu'ils et qu'elles puissent remplir les responsabilités qui leurs sont confiées.**

- Instaurer un programme de mentorat, jumelant les jeunes avec des adultes expérimentés. Les jeunes prennent les décisions, mais peuvent consulter les personnes d'expérience et leur demander de l'aide.
  - Faciliter des rencontres régulières entre les jeunes et leurs mentors pour discuter des défis et des réussites liés à leur engagement.
- 7. D'encourager l'engagement des jeunes dans la communauté, par le partage d'occasions d'implication.**
- Établir des partenariats avec des organisations locales pour créer des opportunités d'engagement communautaire. Ces partenariats peuvent notamment être créés lors d'événements de district ou de collaboration pour une journée de bénévolat du district.
  - Reconnaître l'engagement dans la communauté des jeunes à travers des remerciements, des événements, des remises spéciales, etc.
- 8. Le district veille à ce que 30% des membres du conseil d'administration soient des jeunes de 29 ans et moins bénéficiant de pleins droits de participation et de vote.**
- Créer un ou des postes d'administrateur ou administratrice jeune qui doivent obligatoirement être occupés par des jeunes.
  - Encourager activement les jeunes à postuler pour des postes au conseil d'administration. Et faire des communications spécifiquement aux jeunes pour qu'ils connaissent cette opportunité.
  - Remplacer des postes existants par des postes jeunes en permettant à l'adulte en place de devenir mentor.
- 9. Le district veille à ce qu'au moins 30% des personnes déléguées de leur Assemblée générale soient des jeunes de 29 ans et moins.**
- Obliger que les groupes soient représentés par un jeune.
  - Encourager la participation des jeunes en faisant la promotion de l'Assemblée
  - Faire une activité récapitulative avant de faire l'Assemblée pour mettre les jeunes à jour sur les dossiers.
- 10. Le district veille à ce qu'au moins 30% des animateurs et animatrices soient des jeunes de 29 ans et moins.**

- Encourager les pionniers et les routiers à animer s'ils le désirent.
- Faire le recrutement d'animateurs et animatrices dans les cégeps et les universités.
- Outiller les groupes à recruter des jeunes bénévoles avec du matériel promotionnel attirant pour les jeunes (demander au national pour du matériel promotionnel spécifique).
- Aider les groupes à viser des regroupements de jeunes (activités connexes populaires chez les jeunes : clubs de plein air, canot, etc.) pour recruter des bénévoles.

**11. Le district veille à ce que les équipes de gestions des groupes soient composées d'au moins 30% de jeunes de 29 ans et moins.**

- Encourager les pionniers et les routiers à prendre un rôle de gestion.
- Faire le recrutement de gestionnaire dans des programmes spécialisés de cégep et d'université (administration, finances, gestion, etc.).
- Outiller les groupes à recruter des jeunes bénévoles avec du matériel promotionnel attirant pour les jeunes (demander au national pour du matériel promotionnel spécifique).

**12. Le district a défini et mis en œuvre un système pour inclure les jeunes de toutes les tranches d'âge dans leur planification stratégique (par le biais de mécanismes tels que des enquêtes, des évaluations, des groupes de réflexion, etc.) Et le développement et la mise en œuvre du plan intègrent les jeunes de 29 ans et moins.**

- Établir un comité de jeunes qui participe activement à la planification stratégique du district, autant dans la manière d'organiser les consultations de la planification stratégique qu'en proposant des idées.
- Créer des occasions (sondage ou dans des événements) pour recueillir l'opinion des jeunes sur les initiatives en cours et à venir.
- Créer des groupes de réflexion composés de jeunes membres pour discuter des plans stratégiques et fournir des recommandations.
- Sélectionner des unités pour faire une activité de réunion sur une thématique de la planification stratégique.
  - Castors ou louveteaux : faire un bricolage ou un dessin qui représente ce que les jeunes aiment du scoutisme et ce qu'ils aiment moins.
  - Éclaireurs, aventuriers : faire des sketches ou des improvisations sur ce que les jeunes aiment du scoutisme, ce qu'ils aimeraient améliorer. Nommer des thèmes spécifiques au district.

- Pionniers, routiers : faire des simulations entrepreneuriales pour voir ce que les jeunes feraient avec un budget et certaines ressources. Leur demander ce que serait la vie de district idéal. Leur proposer les idées du district pour avoir leur rétroaction.

**13. Le district inclut dans ses communications des possibilités de participation des jeunes et des meilleures pratiques (par exemple, promouvoir l'histoire d'un Routier au Conseil national, raconter l'histoire d'un projet de développement communautaire réussi par un jeune, partager une occasion de participer dans le conseil d'une organisation non gouvernementale).**

- Utiliser activement les réseaux sociaux et les plateformes de messagerie populaires parmi les jeunes (Instagram, Tiktok).
- Créer une section dédiée dans les communications du district mettant en avant les succès et les opportunités des jeunes membres.
- Publier régulièrement des histoires inspirantes mettant en lumière les contributions des jeunes à la communauté et au scoutisme.
- Organiser des séances d'information pour informer les jeunes des opportunités de participation.

**14. Le district offre aux jeunes des moyens de communication accessibles et bidirectionnels, leur permettant d'exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et d'être entendus, et leur offrant un lieu où il est possible de recueillir des informations sur la prise de décision et les possibilités de participation des jeunes.**

- Mettre en place une boîte à suggestions en ligne permettant aux jeunes de partager leurs idées et préoccupations.
- Organiser des forums réguliers où les jeunes peuvent discuter ouvertement de leurs opinions et préoccupations avec les responsables du district.
- Aller voir les jeunes dans leur réunion ou faire une activité ludique avec eux pour mieux comprendre leurs besoins et leurs proposer des solutions.
- Créer des groupes de discussion en ligne spécifiques aux jeunes membres du district. Demander aux jeunes quels sont les canaux de communication qu'ils utilisent.

**15. Le district veille à ce qu'au moins 30 % de son contenu médias (site web, réseaux sociaux, interviews, radio, etc.) soit produit et représenté par des jeunes.**

- Faire la promotion du programme de formation national de jeunes ambassadeurs et de contenu médias.
- Encourager la création de comités de communication jeunesse responsables de la production de contenu médiatique.
- Organiser des concours ou des événements médiatiques pour promouvoir la participation active des jeunes à la création de contenu.